



DES de Médecine générale

Obligations pour la validation de la Phase Socle du DES

Promotion 2023

Pour valider la phase socle, les éléments suivants sont requis.

La journée d'accueil est obligatoire.

Les stages

- 1 semestre en stage ambulatoire de niveau 1
- 1 semestre aux urgences en hospitalier

Les enseignements

- 3 séminaires :
 - Approche centrée sur le patient
 - Se documenter pour la pratique et la thèse
 - DES Mode d'emploi
- Atelier de formation au Récit de situation complexe authentique (RSCA)
- 3 journées d'études : Thèse 1, Dépression et Consommations à risques

Cas d'absence à un enseignement :

- Tous les enseignements non suivis doivent impérativement être rattrapés.
- À titre exceptionnel, à défaut de pouvoir rattraper un enseignement, un travail complémentaire laissé à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'enseignement concerné sera réalisé par l'étudiant.
- Les ateliers DES Mode d'emploi et RSCA non suivis sont à rattraper l'année suivante dans une fonction d'accompagnement de l'enseignant responsable de l'atelier.

Le tutorat

- 6 GEP : aucune absence, sauf rare cas de force majeure, n'est autorisée sous peine de ne pas valider la phase socle. En cas d'absence, l'étudiant doit de préférence participer à un autre groupe tuteuré avec le tuteur (généralement en 2^e année) ou réaliser un travail type écriture clinique, laissé à l'appréciation du tuteur ;
- Objectifs de formation et/ou journal de stage des 1^{er} et 2^e semestres validés ;
- 1 RSCA évalué par le tuteur (les soutenances orales ne sont plus obligatoires à compter de l'année 2023-2024) ;
- 1 document de synthèse de phase socle ;
- 1 RV individuel de validation en fin de phase socle.

L'évaluation du RSCA

La rédaction d'un RSCA, encadré et évalué par le tuteur, reste obligatoire ; sa soutenance orale n'est toutefois plus obligatoire.

Si le tuteur souhaite cependant maintenir la soutenance des RSCA, il choisit la date de soutenance

Le tuteur peut vous aider, en lien avec le maître de stage, au choix de la situation et au suivi du RSCA.

L'entretien individuel

- L'entretien individuel avec le tuteur pour l'évaluation de la phase socle est organisé par le tuteur, au plus tard le 15 août 2024.
- Évaluation des stages :
 - Concernant le stage du 1^{er} semestre, l'étudiant doit conserver **une copie de son évaluation de stage signée** (l'administration ne pourra pas vous en fournir une copie) ;
 - Concernant le 2^e semestre, l'étudiant doit présenter une auto-évaluation de mi-stage ;
 - **L'étudiant devra présenter ces évaluations à son tuteur lors de l'entretien.**
- Évaluation de l'étudiant en phase socle par le tuteur :
 - À l'issue de l'entretien avec l'étudiant, le tuteur complète le document « **Avis du tuteur pour le jury – Évaluation de phase socle** » et **le contrat de formation personnelle professionnalisante (COF)** ;
 - **L'évaluation et le contrat de formation seront remis à l'étudiant.**

L'évaluation finale de la phase socle (3 et 5 septembre 2024)

À compter de la promotion 2023, l'évaluation finale de la phase socle se fera de la manière suivante :

- **Pour les étudiants sans difficultés identifiées en stage ou dans le parcours, l'évaluation se fera sur dossier ;**
- **Pour les étudiants ayant rencontré des difficultés en stage ou dans le parcours, et identifiées par le tuteur, ou par la lecture du dossier, ou par l'étudiant qui s'est manifesté auprès de la coordination, l'évaluation se fera sur dossier et en présentiel, le 3 ou le 5 septembre 2024. Les étudiants concernés seront prévenus le 27 août 2024 ;**
- **Par conséquent, il est donc demandé à tous les étudiants de se rendre disponibles de principe les 3 et 5 septembre 2024.**

Le dossier de l'étudiant devra comprendre les documents suivants compilés au sein d'un fichier PDF unique :

- **L'évaluation de la phase socle remplie par le tuteur et le contrat de formation (COF) signé par le tuteur ;**
- **L'évaluation de stage du 1^{er} semestre et l'auto-évaluation de mi-stage du 2^e semestre ;**
- **Le document de synthèse de la phase socle.**